

24 jan 2012 -01:00

Olivier Chastel présente les résultats du budget 2011 et les estimations pour 2012 à une délégation du FMI

Chaque année, le Fonds Monétaire International organise des consultations bilatérales avec chacun des pays afin de surveiller la politique macroéconomique des Etats membres. Le Ministre du Budget Olivier Chastel a donc rencontré ce mardi 24 janvier 2012 une délégation du FMI, dans le cadre de ces consultations. Cette seconde visite fait suite à celle de décembre durant laquelle les membres de la mission avaient rencontré d'autres représentants belges.

Le Ministre a d'abord exposé les estimations concernant le budget 2011 en comparant entre autres les performances budgétaires belges à celles des autres pays de la zone Euro. « La Belgique clôture son budget 2011 avec un déficit estimé de 4% du PIB, celui-ci est supérieur aux attentes (3,6% du Programme de stabilité) », a indiqué Olivier Chastel. « Bien que la dette de l'Etat belge ait atteint 98,1%, l'augmentation de la dette belge en 2011 est beaucoup moins grande en comparaison avec les autres pays de la zone euro ».

Le budget 2012 qui s'est basé sur une croissance de 0,8% du PIB suite à l'avis du Conseil supérieur des Finances, permet de maintenir le déficit à 2,8%. En vue du contrôle budgétaire et dans l'attente des nouvelles données macro-économiques du Bureau du plan, Olivier Chastel a rappelé que la Belgique s'engageait à prendre les mesures structurelles nécessaires afin de réduire son déficit et à respecter ses engagements européens.

La délégation et le Ministre ont en outre discuté des perspectives à moyen terme 2012-2014. « L'accord de gouvernement confirme explicitement les objectifs du Programme de stabilité, des réformes structurelles étaient d'ailleurs entreprises », a précisé le Ministre. Le FMI s'est dit intéressé par le contrôle budgétaire et a indiqué qu'il était nécessaire de prendre des mesures claires, effectives et structurelles.

Les commentaires de la délégation seront repris dans le "World Economic Outlook", revue publiée deux fois par an.

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget et de la
Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>